

**ANNEXE F**

**W8485-23SL01/A**

**PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR  
L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI – ATTESTATION**

**POUR**

**LA RÉPARATION, LA RÉVISION ET LE SOUTIEN EN SERVICE**

**DES**

**PARACHUTES ET DE L'ÉQUIPEMENT CONNEXE**

En présentant les renseignements suivants à l'autorité contractante, j'atteste, en tant que soumissionnaire, que les renseignements fournis sont exacts à la date indiquée ci-après. Les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le Canada déclarera une soumission non recevable, ou un entrepreneur en situation de manquement, si une attestation est jugée fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions, ou pendant la durée du contrat. Le Canada se réserve le droit d'exiger des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par le Canada peut rendre la soumission irrecevable ou constituer un manquement au marché.

Pour en savoir plus sur le Programme des contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, consultez le site Web du [Programme du travail d'EDSC](#).

Date : \_\_\_\_ (JJ-MM-AAAA) [si aucune date n'est indiquée, la date de clôture des soumissions sera utilisée.]

Veuillez remplir les parties A et B.

**A. Cochez l'une des déclarations suivantes :**

- R1. Le soumissionnaire atteste qu'il n'a aucun effectif au Canada.
- R2. Le soumissionnaire atteste qu'il est un employeur du secteur public.
- R3. Le soumissionnaire atteste qu'il est un [employeur sous réglementation fédérale](#), en vertu de la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#).
- R4. Le soumissionnaire atteste qu'il a un effectif combiné de moins de 100 employés permanents à temps plein et/ou à temps partiel au Canada.
- R5. Le soumissionnaire a un effectif combiné de 100 employés et plus au Canada.
  - A5.1. Le soumissionnaire atteste qu'il a conclu un [Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi](#) valide et en vigueur avec le Programme du travail d'Emploi et Développement social Canada.

**OU**

- A5.2. Le soumissionnaire atteste qu'il a présenté le formulaire [Accord pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi \(LAB1168\)](#) au Programme du travail d'Emploi et développement social Canada. Comme il s'agit d'une condition d'attribution du contrat, l'entrepreneur doit remplir le formulaire LAB1168, le signer en bonne et due forme et le transmettre au Programme du travail d'EDSC.

**B. Cochez l'une des déclarations suivantes :**

- B1. Le soumissionnaire ne fait pas partie d'une coentreprise.

**OU**

- B2. Le soumissionnaire fait partie d'une coentreprise, et chaque membre de celle-ci doit fournir à l'autorité contractante l'annexe intitulée « Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation » remplie. (voir la section sur les coentreprises des instructions uniformisées).